

Discours

Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication à l'occasion du lancement de la Chaire Jean-Jacques Laffont, le jeudi 12 février 2015



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 82 05
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Chère Madame Laffont, Cher Jean Tirole,
Mesdames et messieurs, chers amis,

Je me réjouis d'être parmi vous aujourd'hui aux côtés de Colette Laffont et de Jean Tirole autour d'un nouvel outil d'excellence au service de nos politiques culturelles et de la création.

La chaire Jean-Jacques Laffont que nous installons aujourd'hui nous promet de belles avancées dans le secteur de la recherche et de l'économie numérique mais elle sera aussi décisive pour la réalisation des missions au fondement de ce ministère.

L'installation de cette chaire est en effet un temps fort pour l'ensemble du secteur culturel qui s'interroge sur ses modèles économiques à l'ère numérique, sur le partage de la valeur et la juste rémunération des artistes et de la création, le respect du droit d'auteur et la diffusion d'une offre culturelle diversifiée et de qualité auprès d'un large public.

D'abord, j'aimerais faire un retour sur la genèse de ce beau projet : l'idée de créer ce pôle de recherche est née alors que j'étais Ministre déléguée à l'économie numérique, du constat que nous manquions cruellement d'outils de compréhension et de régulation des nouveaux modèles économiques, entièrement dématérialisés et qui passent par ces réseaux numériques.

A l'époque, mon premier chantier a été de construire une stratégie claire en termes de construction des réseaux pour mettre la France au niveau du très haut débit, afin de diffuser massivement et sur tout notre territoire, un internet de très haute qualité.

Mais corrélativement, dès mon arrivée dans ce ministère, j'avais lancé une mission sur la fiscalité numérique, confiée à Pierre Collin et Nicolas Colin. Nous partions en effet du constat que 15 ans après le lancement d'internet en France, l'économie du net s'était structurée autour de quelques acteurs dominants, qui avaient mis en place des stratégies de contournement de tout impôt au niveau mondial, ce qui leur donnait un avantage concurrentiel extrêmement fort sur les acteurs européens.

Cette mission a produit ce que nous connaissons tous sous le nom de « rapport Colin et Collin » qui a permis de mettre à plat un premier constat des défaillances de nos modèles de régulation pour appréhender ces nouvelles activités.

C'est ainsi que nous nous sommes tournés vers Jean Tirole, à qui nous avons fait part de nos interrogations concernant, à l'époque :

- la fiscalité numérique ;
- le droit de la concurrence ;
- la territorialité du droit ;
- le transfert de valeur ;
- l'économie de la donnée et de l'attention ;
- l'usage des algorithmes.

Et nous avons eu la chance de susciter l'intérêt et la curiosité scientifique de Jean Tirole et de son équipe de brillants chercheurs, qui se sont montrés particulièrement volontaires pour avancer avec nous sur ces sujets.

Aujourd'hui en charge de ce grand Ministère, dont les missions n'ont jamais pris autant d'importance que dans cette période difficile pour notre communauté nationale, je mesure combien cette recherche va s'avérer cruciale pour asseoir les fondations d'une nouvelle ère de diffusion, de diversité culturelle et d'exigence artistique.

Plus de 50 ans après Malraux et l'accès « aux œuvres capitales de l'Humanité », après les Maisons de la culture et la grande aventure de la décentralisation culturelle pour porter la culture au plus près de nos concitoyens et irriguer tout le territoire ; plus de 20 ans après Jack Lang et l'ambition de permettre à tous les Français de cultiver leur capacité d'inventer et de créer ; nos politiques culturelles doivent répondre à de nouveaux enjeux, parmi lesquels la question de l'accès à la culture qui se pose de nouveau avec force.

Les récents événements nous ont tristement rappelé l'urgence et la nécessité de redoubler d'efforts pour être à la hauteur de la promesse républicaine et aller à la rencontre de chacun de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire.

Le numérique nous offre des possibilités immenses pour redonner du souffle à l'ambition démocratique de ce Ministère et repenser la question de l'accès. Mais nous ne pouvons pas perdre de vue le fait qu'il a considérablement bouleversé les équilibres de nos secteurs culturels.

Aujourd'hui, pour écrire une nouvelle page de nos politiques culturelles, nous devons avoir une même ambition pour l'accès et le soutien à la création afin que la diffusion auprès du plus grand nombre soit synonyme d'une juste rémunération des artistes et des auteurs ; permettre à chacun de nos concitoyens de se repérer dans la multiplicité de l'offre culturelle et de distinguer les œuvres de qualité et riches de leur diversité.

Tout d'abord, parce que le soutien à la création et à son renouveau est tout aussi essentiel que l'accès de tous à la culture, parce qu'il ne saurait être question d'opposer les artistes et le public ou de préférer les uns aux autres.

Il nous faut trouver un moyen d'assurer avec la même exigence chacune de ces deux missions essentielles du ministère de la Culture et de la Communication dont j'ai fait des priorités de mon action.

Nous ne pouvons accepter que l'accès universel aux œuvres se fasse au détriment de ceux qui les ont créées ou que la large diffusion, le partage de la culture et son appropriation pénalisent ceux qui la font vivre.

Ensuite, nous ne pouvons pas laisser l'émotion de la rencontre avec les œuvres et le plaisir de la découverte entre les mains de logiques comptables ou livrés à l'arbitraire des algorithmes.

Il nous faut nous munir d'outils, je pense particulièrement à la médiation, pour accompagner nos concitoyens et leur permettre de distinguer, parmi la multiplicité de l'offre culturelle en ligne, les œuvres de qualité.

A cet impératif démocratique répond celui de la promotion de la diversité de la création et de la visibilité d'une offre de qualité et variée.

Jean Tirole parlera bien mieux que moi de cette économie de l'attention dont il est un des grands spécialistes.

Avec cette chaire, nous avons voulu nous donner les moyens d'apporter des réponses à ces problématiques qui pourront ensuite trouver une traduction politique adaptée et réellement efficace.

Car ce qui a jusqu'alors freiné notre ambition politique, c'est l'absence de données précises et expertisées, le manque d'hypothèses et de scénarii aboutis.

C'est aussi le fait que nous peinons à suivre le rythme effréné des évolutions d'internet et des innovations qui ne cessent de voir le jour : ces jours-ci on instruit le procès d'une plate-forme de *peer-to-peer* alors que cette pratique du téléchargement illégal est aujourd'hui quasiment tombée en désuétude.

Plutôt que d'avancer à l'aveugle ou de pendre des mesures qui deviendront vite obsolètes, j'ai voulu que nous puissions nous munir d'un outil d'excellence et innovant pour avoir une longueur d'avance et ne pas être dans la seule réaction mais dans l'offensive et l'anticipation.

Avec cette chaire, c'est l'avenir de nos politiques publiques et de l'ensemble du secteur culturel qui est en jeu.

A travers le thème de l'exploitation des données : c'est toute la question de l'action publique et de la transformation des modèles économiques qui sera abordée.

Autour des monopoles numériques et de la chaîne de la valeur numérique se posera la problématique de la régulation, problématique essentielle pour le secteur culturel mais aussi pour les secteurs de nos partenaires.

Enfin, les droits de la propriété intellectuelle permettront d'ouvrir des réflexions sur la protection et la modernisation du droit d'auteur pour lesquels notre pays a toujours été aux avant-postes.

Quant aux travaux consacrés à l'accès numérique et à la préservation du patrimoine culturel, ils apporteront un éclairage précieux sur les politiques de numérisation entreprises par nos établissements culturels.

Tous les enjeux culturels majeurs feront l'objet de travaux de recherche offrant ainsi à nos politiques publiques la possibilité d'apporter des réponses qui soient au plus près des réalités économiques du secteur et des pratiques de nos concitoyens.

Vous comprendrez donc que c'est une très grande fierté pour moi d'installer aujourd'hui cette chaire.

Une fierté redoublée, vous vous en doutez par le parrainage de Jean Tirole, un de nos plus grands économistes, dont les travaux ont été récompensés par la plus prestigieuse des distinctions, le Prix Nobel.

Je tiens à remercier Jean Tirole pour son engagement, ainsi que la mobilisation de l'IAST, IDEI et de la TSE, Toulouse School of Economics, qui font de la France une championne de la théorie économique et de la régulation.

Nous avons aujourd'hui une pensée toute particulière pour Jean-Jacques Laffont, père de la pensée régulatrice et à l'origine du succès et du rayonnement de l'école de Toulouse. Cette chaire qui porte la mémoire de son nom et de son œuvre est un hommage à la mesure de la vitalité et de l'autorité de sa pensée.

Je tiens également à remercier tous nos partenaires, qui avec mes équipes se sont mobilisés depuis des semaines pour accompagner le lancement de cette Chaire.

Ces partenaires sont issus de diverses activités, mais sont tous aujourd'hui confrontés à cette transition numérique. L'idée de nous unir pour créer cet outil de prospection montre combien les sujets sont intrinsèquement liés. Il s'agit bien d'imaginer de nouveaux écosystèmes. Un des premiers sujets communs de réflexion sera notamment l'économie de la donnée qui touche aujourd'hui tous les secteurs.

Je salue particulièrement le groupe Accor et le groupe Samsung ainsi que le groupe Orange, la Société Générale mais aussi la Caisse des Dépôts et Consignation ainsi que la SACD et la SACEM ici présents.

Ce partenariat n'est pas clos, et j'invite les entreprises qui le souhaitent à intégrer cette chaire pour participer à un fonctionnement vertueux où, j'en suis convaincue, les expériences des uns nourriront la réflexion des autres.

Je suis en effet convaincue que plus le secteur culturel sera alimenté en réflexion et en recherche fondamentale par les expériences des autres secteurs, plus il sera armé, à Bruxelles par exemple, pour défendre cette exception culturelle qui m'est si chère.

Je suis d'autant plus fière de lancer aujourd'hui cette chaire que j'ai fait de la régulation un combat personnel.

Depuis notre arrivée aux responsabilités et même avant cela, pendant la campagne présidentielle, j'ai toujours rappelé avec force que si l'on ne fixe pas des règles, c'est tout l'écosystème de l'innovation et de la création qui est en danger.

Cette conviction a guidé nombre de mes actions en tant que ministre déléguée à l'Économie numérique puis comme ministre de la Culture et de la Communication : du rapport Colin et Collin à la position de la France lors du premier Conseil européen consacré au numérique à Bercy puis ici, à Valois, mon combat de tous les instants pour la défense du droit d'auteur et le financement de la création.

La France a toujours été à l'avant-garde de tous les combats culturels, son modèle culturel, fort de 50 ans de conquêtes, fait des émules à travers le monde. Avec cette chaire nous nous dotons aussi d'un outil de rayonnement culturel et intellectuel pour notre pays ; qui donnera à la France toutes les armes pour être un des fers-de-lance de la régulation ; qui permettra de faire de Toulouse la capitale

européenne et internationale de la recherche numérique et culturelle grâce aux chercheurs prometteurs et aux nombreuses personnalités qui participeront à cette belle aventure dont je souligne avec plaisir la pluridisciplinarité et l'ouverture sur les sciences humaines et sociales pour une meilleure compréhension des enjeux.

En tant que partenaire fondateur, le Ministère sera ravi d'accueillir régulièrement les autres partenaires et les chercheurs pour des colloques, des rencontres et de travaux sur les sujets en cours de la Chaire. Nos premiers ateliers seront consacrés à l'impression 3D, au marché audiovisuel numérique et au sujet de l'exploitation des données. Par ailleurs, un forum culturel numérique aura lieu, ici même en juin prochain autour de vous, cher Jean Tirole.

J'ai également demandé à mes services, en particulier à la DGMIC, d'assurer un suivi personnalisé et privilégié entre les entreprises partenaires et les chercheurs pour garantir la réussite de cette chaire.

Avec cette chaire Jean-Jacques Laffont, la force de l'intelligence se met au service de nos politiques publiques, la recherche et les sciences humaines à celui de la culture.

Cette chaire annonce de belles avancées : elle place la France aux avant-postes du combat pour la régulation et nous donne les moyens d'un nouvel élan pour nos politiques culturelles.

Pour souligner l'ancrage culturel des problématiques dont s'apprêtent à se saisir les chercheurs qui renouvellent l'ambition de ce ministère, je voudrais citer ces quelques mots d'Antoine Compagnon : dans un bel essai retraçant 50 ans de politique culturelle, il conclut en souhaitant « *que la culture cultivée soit populaire dans ce pays, que la culture française rayonne dans le monde, que la création culturelle soit féconde* » et que « *ces trois missions essentielles restent d'actualité dans un contexte qui a radicalement changé* ».

C'est en ce sens que nous nous armons intellectuellement et scientifiquement aujourd'hui.

Je vous remercie.